FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS
RWANDESE PATRIOTIC FRONT

Mulindi, le 30 septembre 1993

Monsieur le Président de la
République Rwandaise
KIGALI

OBJET : Hypothèque de l'Accord de Paix

Monsieur le Président,

Par la présente nous voulons Vous faire part de nos vives préoccupations quant à certaines actions du Gouvernement de Coalition actuel susceptibles d'entraver la poursuite de l'application de l'Accord de Paix.

En effet, pendant que des efforts sont déployés en vue de mettre en place le Gouvernement de Transition à Base Elargie, le Gouvernement actuel prend des actes pouvant porter préjudice à la mise en oeuvre du programme du Gouvernement prévu par l'Accord de Paix d'Arusha. Il prend d'importantes décisions qui à notre avis outrepassent le cadre qui lui a été tracé par les négociations d'Arusha spécialement l'article 8 de l'Accord de Paix signé le 4 août 1993.

Les informations qui nous parviennent montrent que le Gouvernement actuel est en train d'empiéter sur le mandat du Gouvernement de Transition à Base Elargie, en procédant notamment au [redacted]

Il est en train de :

- procéder à la [redacted] hâtive des éléments constitutifs de ces Départements ministériels (Centre Hospitalier de KIGALI, Stade AMAHORO, Hôtel AMAHORO, certains services du Ministère des Transports et des Communications);

- opérer des [redacted] des Ministères à d'autres (cas HIMO / PNAS);

- changer les modes de nomination des responsables préfectoraux et communaux (cas du Conseil du Gouvernement du 17 septembre 1993);

- [redacted] le Ministère attribués au FPR.

.../...